

**PV – Général 2024 – Concours d'entrée  
Formation au Diplôme National Supérieur Professionnel de  
Musicien  
Instrumentiste-chanteur  
Musiques actuelles amplifiées**

**PROCES-VERBAL**

Les présidents du jury du concours ci-dessous désignés, se sont réunis, le **12 Avril 2024 dans les locaux de l'isdatt, 5 quai de la Daurade, Toulouse**

Étaient présents :

**Mme Nadine Laurens**, Directrice du département musique de l'isdatt.

**M. Julien Garde**, Coordinateur de l'université Jean-Jaurès de Toulouse,

**Mme Audrey Laurens**, Conseillère aux études musique de l'isdatt représentant la direction du département musique

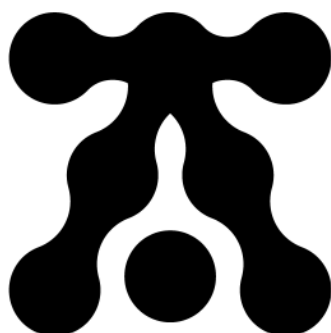
**S'appuyant sur les décisions des jurys composés des membres ci-dessous nommés :**

Monsieur Ferdinand DOUMERC (personnalité du monde musical)

Monsieur David HAUDRECHY (spécialiste MAA)

**ONT ETE DECLARES ADMIS\* EN DNSPM LES CANDIDATS SUIVANTS** par ordre alphabétique :

<b>Nom – Prénom :</b>	<b>Disciplines :</b>	<b>Remarques :</b>
LE FEREC Gael	Clavier	
MECHITOUA Kevin	Guitare	Sous réserve de l'obtention du DEM
RAMANIVOSOA Mario	Batterie	



**SIGNATURES DES MEMBRES DU JURY :**

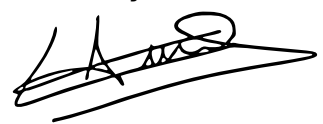
Mme. Nadine Laurens



M. Julien Garde



Mme. Audrey Laurens



\* Les admissions sont prononcées sous réserve de la production par les candidats des justificatifs des diplômes nécessaires à l'accès en formation et non encore produits à la date du présent procès-verbal.

**SONT INSCRITS SUR LISTE D'ATTENTE LES CANDIDATS SUIVANTS par ordre alphabétique :**

Nom – Prénom :

Discipline :

DESSAUX Clément

Saxophone

PARIS Maxime

Batterie

**SIGNATURES DES MEMBRES DU JURY :**

Mme. Nadine Laurens



M. Julien Garde



Mme. Audrey Laurens



\* Les admissions sont prononcées sous réserve de la production par les candidats des justificatifs des diplômes nécessaires à l'accès en formation et non encore produits à la date du présent procès-verbal.

